

Appel à candidature pour une thèse en convention CIFRE

Avec la Foncière d'Habitat & Humanisme

Préambule : cet appel à candidature est renouvelé, un premier concours s'étant avéré infructueux.

1. Contexte de la thèse

La thèse proposée prend appui dans un double environnement institutionnel. Il s'agit d'une thèse en convention CIFRE avec la Foncière d'Habitat et Humanisme ; d'autre part, elle s'articule à un programme de recherche collaboratif en cours, la Chaire de recherche Vivre ensemble la ville de demain (HEVD).

1.1. Habitat & Humanisme

Depuis 30 ans Habitat et Humanisme agit en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté. Le mouvement s'est donné pour missions :

- de permettre l'accès des personnes seules et des familles, en difficulté, à un logement décent et à faible loyer
- de contribuer à la mixité sociale dans les villes en privilégiant des logements situés dans des quartiers « équilibrés » au cœur des agglomérations.
- d'accompagner les personnes pour favoriser le retour de l'estime de soi et la reprise des liens sociaux

Pour les conduire à bien, Habitat et Humanisme innove en permanence sur:

- son objet même, associant la production et la gestion de logements très diversifiés avec l'accompagnement adapté des locataires.
- son organisation fédérale
- son financement, combinant des ressources classiques avec l'appel aux dons du public, l'épargne solidaire (FCP, assurance vie) ou l'actionnariat.

Quelques données clefs en 2016 :

Le Mouvement est une fédération reconnue d'utilité publique regroupant :

- 55 associations de plein droit sur 80 départements. Toutes les associations adhèrent à la charte d'Habitat et Humanisme et se soumettent au règlement intérieur du Mouvement.
- 8 Agences Immobilières à Vocation sociale
- 1 Société Foncière
- 3 500 bénévoles
- 350 salariés
- 3 380 logements confiés en gestion par des propriétaires privés et publics
- 3 219 logements de la Foncière au 31/12/2015
- Soit 6 600 logements dont dispose Habitat et Humanisme pour reloger des personnes en difficulté.
- Environ 1 700 nouvelles familles logées en 2015.

<http://www.habitat-humanisme.org>

Dans ce cadre Habitat et Humanisme fait évoluer sa gouvernance et son organisation. **Le Mouvement a ainsi décidé de se doter d'un dispositif d'évaluation des impacts de ses actions et en mesurer les empreintes sociales, solidaires et environnementales.** Trois objectifs animent ce dispositif : outil de la connaissance, du rendre compte, du pilotage, du dialogue et de la contractualisation.

Le développement du dispositif d'évaluation d'impact du Mouvement s'organise autour de trois chantiers conduits en simultané mais pouvant évoluer de manière indépendante.

- Chantier 1 : Le rapport d'activités.
- Chantier 2 : Les indicateurs d'impact.
- Chantier 3 : Les éléments de contexte social, économique, environnemental et politique.

Pour pouvoir être consolidé au niveau de la fédération et ainsi être représentatif de l'ensemble des activités d'Habitat et Humanisme, chaque composante du Mouvement se doit de doter d'outils, de dispositifs correspondant à ces trois chantiers. Cet objectif a été pris en compte par la Foncière d'Habitat et Humanisme, outil opérationnel de constitution et de gestion du patrimoine d'Habitat et Humanisme.

Trois grands principes fondent sa stratégie et ses actions

- La mixité sociale. La Foncière favorise la mixité sociale dans les villes, en privilégiant les logements diffus situés dans des "quartiers équilibrés" non marqués socialement.
- Loger et insérer. Les personnes logées par la Foncière bénéficient d'un accompagnement de proximité assuré par les équipes d'Habitat et Humanisme. Il vise le retour à l'estime de soi et à l'autonomie, et l'élaboration d'un nouveau projet de vie pour une insertion sociale durable.
- Un ancrage local fort. Contrôlée par la Fédération Habitat et Humanisme, à travers l'associé commandité FG2H, la Foncière collabore étroitement avec les 55 associations du Mouvement. Les équipes locales qui prospectent, proposent et suivent les projets, sont composées en majorité de bénévoles, pour la plupart, anciens professionnels du bâtiment. Ils travaillent en liens étroits avec les chargés d'opérations.

Dans le cadre de la vision stratégique d'Habitat et Humanisme 2020, l'objectif fixé à la Foncière est la production de 500 logements - tous types - nouveaux par an.

Pour financer son action, elle procède tous les ans à des appels publics à l'épargne préalablement agréés par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).

<http://www.habitat-humanisme.org/national/investir-fonciere-habitat-et-humanisme>

1.2. La Chaire de recherche « Habiter ensemble la ville de demain »

La Chaire de recherche HEVD est née en 2015 à l'initiative de Bouygues Bâtiment Sud Est, et associe des chercheurs issus de quatre laboratoires du labex IMU (EVS, GATE, Centre Max Weber, Triangle). Elle associe des acteurs issus de trois milieux :

- la recherche, représentée par des laboratoires de sciences humaines et sociales
- des acteurs majeurs de l'habitat et de la construction, publics et privés
- une collectivité : la métropole de Lyon

Les chercheurs et les partenaires « praticiens » ont pour objectif afin d'analyser les conditions de possibilité d'un « Habiter ensemble dans la ville de demain » :

- en interrogeant les politiques de logement et d'habitat mises en œuvre dans différents contextes nationaux, principalement en Europe
- en questionnant les modalités de production et de structuration du marché immobilier ainsi que les modalités socio-techniques de construction et leurs évolutions,
- en identifiant tant les nouvelles formes urbaines et d'habitat produites que les pratiques d'habiter, les préférences sociales qu'elles dénotent ainsi que leur renouvellement.

Pour cela, ils associent leurs compétences et leurs savoir-faire dans une intelligence commune des défis urbains. Cette mise en commun s'exerce par la mise à disposition de données de terrain aux chercheurs, l'échange et le transfert de connaissance par les chercheurs, notamment les doctorants conseils, l'apport de données issues de comparaison internationales dans plusieurs pays européens.

La chaire compte 4 axes de recherche :

AXE 1 - Des politiques de renouvellement urbain aux formes urbaines

AXE 2 - Habiter les tours : production, représentations, modes de vie, France, Royaume-Uni

AXE 3 - La régulation politique du logement social et du peuplement dans les villes : regards comparatifs

AXE 4 - Innovations/réinventions dans l'habitat participatif en Europe

<http://imu.universite-lyon.fr/chaire>

La thèse proposée s'inscrit dans les axes 3 et 4.

2. Objectifs scientifiques et opérationnels de la thèse

Le projet de thèse associe des objectifs scientifiques, de nature théorique et empirique, et opérationnels (les missions demandées par l'organisme hébergeur de la convention CIFRE), de nature méthodologique et analytique.

2.1 Objectifs scientifiques

La littérature scientifique sur le logement et l'habitat a largement abordé les transformations du logement (Renard 2012) dans les dernières décennies sous l'angle d'une « crise » aux multiples facettes (Fourcaut 2013; Flamand, Engels, Lenoir, et Billoux 2012; Coloos 2012). Une solide tradition recherche a par ailleurs bien montré comment les objectifs et les moyens du logement social, en France comme en Europe, ont été soumis à de profondes transformations (Flamand et Guerrand 1989; Ghékière 1992; Lévy-Vroelant et Tutin 2010) et notamment que le logement social en France, « généraliste » dans sa conception, a tendance *de facto* à devenir « résiduel ». En France toujours, les objectifs de la politique du logement sont pensés en articulation avec ceux de la politique de la ville, et notamment la mixité, le vivre ensemble, la cohésion sociale et territoriale (Houard 2009; Bacqué et Fol 2000; Driant et Lelévrier 2006; Genestier 2010). La réflexion scientifique en la matière s'est appuyée sur le corpus théorique de la justice spatiale (Gervais-Lambony et Dufaux 2009; Harvey 1973; Claval 1978) et ses déclinaisons empiriques (Dufaux et Philifert 2013; Soja 2010). Parmi les acteurs du logement, outre l'imposant champ de la littérature consacré aux politiques publiques, une place plus modeste a été faite aux acteurs privés (Topalov 1974; Pollard 2009; Bonneval 2011), aux habitants adeptes de stratégies de contournement du mal-logement (Robert, Vaucher, et Domergue 2014; Bouillon 2011; Dietrich-Ragon 2011), ou aux formes émergentes ou résurgentes d'habitat participatif (Devaux 2015; 2016).

Cette thèse vise à combler les lacunes de la connaissance scientifique en questionnant les impacts sociaux et territoriaux engagés dans l'inclusion sociale par le logement, comme les Compagnons Bâtitisseurs, l'AFEV, et Habitat & Humanisme (H&H), ce dernier constituant l'objet de la thèse à travers sa Foncière, son outil opérationnel.

L'objectif est de comprendre les mécanismes à la fois sociaux et spatiaux des actions de H&H. Si elles visent en effet en premier lieu à transformer les conditions de vie des bénéficiaires, elles ont des effets

à moyen ou long terme sur les territoires dans lesquels elles se déploient. Le dispositif de H&H sera donc analysé dans sa dimension socio-économique et spatiale. Les opérations conduites par la Foncière H&H le sont dans des quartiers « équilibrés », en implantation diffuse ou regroupée, et dans différentes catégories d'agglomérations en France, la question des contextes territoriaux fera partie intégrante de l'évaluation.

2.2 Objectifs opérationnels

Habitat & Humanisme, dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2020, entend se doter d'outils d'évaluation des impacts sociaux, solidaires et environnementaux de ses actions. L'objectif principal de la thèse est de mettre au point des outils d'évaluation sous la forme d'indicateurs d'impact qui seront adaptés à la nature des activités de la Foncière de H&H, à sa structure organisationnelle, et mobilisables à différents niveaux de la gouvernance à fin d'observations en continu de l'activité.

Le ou la doctorant.e, afin de prendre connaissance du contexte institutionnel de réalisation de la thèse, commencera par un premier axe de travail, consistant en la réalisation d'un rapport d'activité synthétique pour l'année 2016, distinct des bilans d'activité réglementaires, et assorti d'une plaquette de diffusion grand public. Il portera sur les bénéficiaires, l'offre de logements, l'accompagnement, les ressources, la gouvernance.

Le cœur de la mission (axe 2) pour la Foncière de H&H consistera à créer une méthode d'évaluation à la fois quantitative et qualitative des impacts des actions et opérations conduites par la Foncière sous forme d'indicateurs, selon deux entrées : impacts pour les bénéficiaires, impacts des actions. L'évaluation des impacts pour les bénéficiaires sera menée en établissant un certain nombre de choix thématiques (parcours résidentiel, santé, éducation, insertion professionnelle, ..), et méthodologiques (sélection des bénéficiaires étudiés, méthodes d'enquête ou d'entretien, fréquence, lieux, etc.). L'évaluation des actions devra se faire également après l'identification des orientations thématiques, de la modalité de choix des actions étudiées, et des indicateurs retenus. Ces méthodes seront testées pendant la thèse, analysées et interprétées (voir objectifs scientifiques).

Les axes 1 et 2 du programme opérationnel de la thèse permettront de nourrir l'axe 3, qui consiste en un observatoire utilisable par les acteurs de la Foncière et ses partenaires internes au Mouvement, adapté à sa structure organisationnelle, pour apporter tous les éléments d'interprétation, de mise en perspective, des données et indicateurs des axes 1 et 2. Le processus d'évaluation mis en place dans l'axe 2 a vocation à se pérenniser dans le cadre d'un processus permanent d'enrichissement et d'amélioration en particulier par la mise en place de nouveaux indicateurs associés à de nouvelles actions et opérations.

3. Conditions de réalisation de la thèse

La thèse sera réalisée en trois ans, à partir de l'année universitaire 2016-17, dans le cadre de l'Ecole Doctorale 483 Sciences Sociales, et plus précisément dans le laboratoire UMR CNRS 5600 EVS, partenaire de la Chaire HEVD.

Le salaire brut du doctorat est de 23500€ auquel s'ajouteront des frais d'environnement à hauteur de 6000€, apportés par la Foncière de Habitat et Humanisme. Le poste de travail est à Caluire et Cuire (69), dans les locaux du siège de l'association. La formation doctorale sera assurée par l'ED 483. Le laboratoire EVS met à disposition du doctorat les infrastructures humaines et matérielles nécessaires à

la réalisation de la thèse : mise en place d'un comité de thèse interdisciplinaire, aide technique et scientifique à la réalisation de la thèse (plateformes techniques, logiciels, séminaires, etc.).

4. Profil attendu des candidats

Le ou la candidate est titulaire d'un master en Sciences humaines et sociales, ou en sciences de gestion ou est titulaire d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche¹. Etant donné le contexte empirique de la thèse, il est attendu que le ou la candidate a des intérêts pour une approche sociale du logement, et des compétences à la fois pour mettre au point une méthodologie robuste d'indicateurs, pour mener des entretiens qualitatifs auprès d'interlocuteurs de profils variés, et intégrer la dimension spatiale à l'analyse.

5. Pour candidater

Le dossier de candidature comprend :

1. -une lettre de motivation
2. -un projet de thèse susceptible de répondre à l'appel à candidature en 20 000 signes (espaces compris, bibliographie incluse)
3. -un CV en deux pages maximum
4. -un résumé du mémoire de master 2 (5000 signes maximum)
5. -le relevé de notes du master 2 ou du diplôme conférant le grade de master validé par l'établissement d'origine
6. -la copie de la carte nationale d'identité ou du passeport

L'ensemble des pièces du dossier doit être numéroté et rassemblé dans un seul document pdf ; le tout sera à envoyer le 30 janvier 2017, 17 h00 à :

-Lydia Coudroy de Lille, IMU, EVS, responsable scientifique de la Chaire HEVD

Lydia.coudroydelille@univ-lyon2.fr,

-Patrice Berthé, représentant de Habitat & Humanisme

p.berthe@habitat-humanisme.org

-Anne-Cécile de Giacomoni, IMU, LIP, chargée de projet de la Chaire HEVD

annececile.degiacomoni@lip-lyon1.fr

Références citées

BACQUÉ M.-H., FOL S., 2000, Enjeux et effets des politiques de mixité sociale, in *Xénophobie Front Natl. En Banlieue*, Paris, p. 57-72.

BONNEVAL L., 2011, *Les agents immobiliers: pour une sociologie des acteurs des marchés du logement*, (Sociétés, espaces, temps). Lyon, ENS,

BOUILLON F., 2011, *Le squat: problème social ou lieu d'émancipation?*, Paris, Rue d'Ulm, 95 p.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/jo/2016/5/21>

- CLAVAL P., 1978, Espace et justice sociale, *Espace Géographique*, 1978, vol. 7, n°4, p. 303-305. < <http://dx.doi.org/10.3406/spgeo.1978.1840> >
- COLOOS B., 2012, *Le logement au cœur de la crise*, Paris, revue *Esprit*, n° 381.
- DEVAUX C., 2015, *L'habitat participatif: de l'initiative habitante à l'action publique*,
- DIETRICH-RAGON P., 2011, *Le logement intolérable*, Paris, PUF,
- DRIANT, LELÉVRIER C., 2006, Le logement social : mixité et solidarité territoriale, in *Emeutes Urbaines Protest. Une Singul. Fr.*, Presses de Sciences-po, p. 177-193.
- DUFAUX F., PHILIFERT P., 2013, *Justice spatiale et politiques territoriales*, (Collection Espace et justice). Nanterre Presses universitaires de Paris Ouest, 322 p.
- FLAMAND J.-P., ENGELS F., LENOIR G., BILLOUX F., 2012, *La question du logement, aujourd'hui, en France*, Angoulême, Éd. Abeille & castor,
- FLAMAND J.-P., GUERRAND R.-H., 1989, *Loger le peuple: essai sur l'histoire du logement social en France*, (Textes à l'appui). Paris, Ed. la Découverte,
- FOURCAUT A., 2013, *Les crises du logement en Europe au XXe siècle*, Paris, La Découverte,
- GENESTIER P., 2010, La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ?, *Espac. Sociétés*, 17 mars 2010, n°140-141, p. 21-35.
- GERVAIS-LAMBONY P., DUFAUX F., 2009, Justice... spatiale !, *Ann. Géographie*, 1 janvier 2009, n°665-666, p. 3-15.
- GHEKIÈRE L., 1992, *Les politiques du logement dans l'Europe de demain*, Paris, France, la Documentation française, 315 p.
- HARVEY D.), 1973, *Social justice and the city*, (Johns Hopkins studies in urban affairs). Johns Hopkins University Press, 336 p.
- HOUARD N., 2009, *Droit au logement et mixité: les contradictions du logement social*, Paris, L'Harmattan,
- LÉVY-VROELANT C., TUTIN C., 2010, *Le logement social en Europe au début du XXIème siècle. La révision générale.*, Rennes, PUR, 247 p.
- POLLARD J., 2009, *Acteurs économiques et régulation politique: les promoteurs immobiliers au centre des politiques du logement dans les régions de Paris et de Madrid*, Paris, Institut d'études politiques, < <http://www.theses.fr/2009IEPP0014> > (consultation le 13 avril 2016)
- ROBERT C., VAUCHER A.-C., DOMERGUE M., 2014, *Crise du logement. Bien la comprendre pour mieux la combattre*, Paris, Le Cavalier bleu, 182 p.
- SOJA E. W., 2010, *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, Univ Of Minnesota Press, 288 p.
- TOPALOV C., 1974, *Les promoteurs immobiliers. Contribution à l'analyse de la production capitaliste du logement en France*, Paris, Mouton, 414 p.
- TUMMERS L. (éd.), 2016, *Re-emergence of co-housing in Europe*, London, Routledge, 128 p.